

## PÉDAGOGIE ET ENSEIGNEMENT

Congrès pédagogique catholique tenu  
à Montréal, les 21, 22 et 23  
septembre, 1880.

SÉANCE DU 21 SEPTEMBRE.

A sept heures p. m., les instituteurs et les institutrices se réunissent dans la vaste salle du Cabinet de lecture paroissial, sous la présidence de l'hon. Gédéon Ouimet, surintendant de l'instruction publique.

L'auditoire était très nombreux. On remarquait surtout Mgr de Rimouski, P. S. Murphy, Ecr., membres du Conseil de l'instruction publique; un grand nombre de prêtres, de religieux et de laïques distingués qui, par leur présence, avaient voulu donner une preuve éclatante de l'intérêt qu'ils portent à l'instruction primaire en cette province.

L'hon. surintendant ouvre la séance par un discours dans lequel il déclare son attachement à la foi catholique. Il appuie sur l'importance des congrès pédagogiques, parle des heureux résultats qui, sous plusieurs points de vue, doivent nécessairement en découler, et indique aux instituteurs et aux institutrices ce qu'ils ont à faire pour tirer des diverses séances la plus grande somme de bien possible.

Le discours de M. le surintendant est suivi de trois conférences :

1o. *Conférence sur l'uniformité dans l'enseignement*, par M. LE PROFESSEUR J. B. CLOUTIER ;

2o. *Conférence sur l'enseignement de la lecture*, par M. L'ABBÉ LAGACÉ ;

3o. *Conférence sur la loi des pensions de retraite*, par M. LE PRINCIPAL U. E. ARCHAMBAULT. (1)

La séance s'ajourne au lendemain, à 2 heures de l'après-midi.

SÉANCE DU 22 SEPTEMBRE, DE 2 A 6 H. P. M.

Lecture et adoption du procès-verbal de la première séance.

Discours de l'hon. P. J. O. Chauveau qui avait été empêché, à la séance de

(1) Ces conférences devant être sous peu publiées *in extenso*, nous croyons qu'il est inutile d'en donner ici une analyse.

la veille, de parler, comme il s'était engagé. L'orateur passe en revue les diverses branches d'enseignement dans les écoles primaires, fait voir l'importance de chacune d'elles, et donne des conseils très pratiques sur la méthode à suivre pour qu'elles soient enseignées avec avantage.

Au discours de M. Chauveau, succèdent trois conférences :

1o *Conférence sur les édifices et les ameublements scolaires*, par M. L'INSPECTEUR D'ÉCOLES C. BRAULT ;

2o *Conférence sur l'histoire naturelle*, par M. L'ABBÉ PROVANCHER ;

3o *Conférence sur l'enseignement de l'arithmétique*, par M. LE PROFESSEUR F. X. TOUSSAINT.

M. l'abbé S. Tassé propose que la question de l'uniformité dans l'enseignement soit discutée.

M. l'inspecteur d'écoles Pilon ouvre la discussion. Il félicite M. Cloutier sur la manière dont il a traité la question de l'uniformité dans le mode d'enseigner; mais il se déclare contre l'uniformité absolue des livres de texte et du programme des études.

Quant aux livres de texte, il considère que la dernière loi passée par la législature provinciale n'est pas favorable à l'avancement de l'éducation publique. Il apporte, à l'appui de sa thèse, les raisons suivantes :

1o Il pourra arriver que ce ne soit pas toujours le meilleur auteur qui soit autorisé, et, bon gré mal gré, il faudra alors s'en servir. M. Pilon cite le fait que le premier livre de lecture de la série de Montpetit n'est pas ce qu'il faut pour enseigner avec succès la lecture aux petits enfants, et que, cependant, ce livre est le seul autorisé, tandis que le premier livre des Frères des écoles chrétiennes lui est bien supérieur.

2o L'emploi d'un seul auteur, qui pourra changer assez souvent, nécessitera des dépenses aux parents des élèves, et causera des misères aux professeurs et aux inspecteurs.

M. Pilon prétend aussi que l'uniformité dans un programme d'études n'est pas désirable, attendu que les élèves des différentes écoles ont des destinations différentes. Il voudrait un programme spécialement adapté à l'enseignement dans les écoles de filles, dans les écoles des campagnes et dans les écoles des villes.